LE COSTUME AU PAYS DU PORT-LOUIS DE LOUIS XV A LOUIS XVIII

Cette étude a été faite, presque uniquement, à l'aide des archives notariales du Port-Louis (1). Les inventaires que j'ai examinés, ont été établis exactement entre l'année 1767 et l'année 1817. Ils m'ont apporté d'intéressantes précisions sur le costume de la région port-louisienne, pendant le demi-siècle qui a précédé l'époque où apparaissent les premiers dessins et les premières lithographies. Ils sont très précis mais ils laissent cependant beaucoup de points dans l'ombre car leur vocabulaire demanderait parfois à être éclairci et, d'autre part, ils ne sont pas complets. On n'y trouve jamais mention de sabots, par exemple, alors que, très certainement, c'était la chaussure la plus courante. On n'y parle pas, non plus, des vêtements des enfants et l'on peut donc supposer que les hardes de travail ont été omises systématiquement.

Les costumes portés à la ville nous intéressent moins que les costumes mode de campagne, parce qu'ils ne sont pas spécifiquement locaux. Cependant, comme les paysans, au cours du XIX^e siècle, se sont inspirés pour se vêtir de ce qu'ils admiraient sur le dos des citadins, il nous paraît

⁽¹⁾ Minutes des notaires Personnic (1763-1810), Lestrohan (1780-1810), Sauvée (1811-1817), Lecam (1813-1820), Kerneur (1817-1836) aux Archives du Morbihan.

nécessaire d'étudier aussi les vêtements utilisés au Port-Louis même.

COSTUMES DES HOMMES

Nous étudierons d'abord le costume des hommes (bourgeois, artisans, pêcheurs, paysans) et, pour la définition des noms de tissus que j'emploie, je ne puis que renvoyer au dictionnaire de Littré, sans être absolument certain que les notaires port-louisiens aient accordé exactement le même sens que ce dictionnaire aux mots qu'ils utilisaient.

Chemises. — Le nombre des chemises d'homme est très variable selon les inventaires. Un bourgeois, en 1783, en possédait cent cinq. Ce chiffre, même dans la bourgeoisie, était exceptionnel. Un marchand-drapier en avait cinquante-sept; un boulanger, vingt-quatre; un maître de chassemarée, treize. Les pêcheurs et les canotiers semblent n'en avoir guère eu plus de quatre. Sur trente-trois paysans, neuf n'en avaient que deux; huit en avaient de trois à sept; sept en avaient huit ou neuf; sept en avaient plus d'une douzaine.

Le tissu de ces chemises est rarement précisé. Un marin de Loc-Malo en avait quatre de toile et une de cotonine rayée.

Caleçons. — Les caleçons, ou « canneçons », étaient portés par les bourgeois, les commerçants, et surtout par les marins et les pêcheurs. Ceux-ci en portaient de laine blanche, de guingan rayé, etc. Sauf une seule exception (qui confirme la règle) les paysans n'utilisaient pas de caleçons.

Culottes. — Les culottes, qui se boutonnaient sur le côté des genoux et ne descendaient pas sur les jambes, étaient de mode à la ville et à la campagne. Leur couleur prédominante chez les marins était le bleu (sans doute le bleu marine). Ils en avaient aussi des noires et des brunes, mais en nombre moitié moindre. Les boulangers utilisaient des culottes blanches. Les bourgeois, comme les artisans, en avaient également des cramoisies, des mordorées, des grises, des blanches et même des roses.

Les tissus les plus employés en ville étaient le velours (ordinairement noir) et le nankin. Le ras de castor était réservé aux hommes riches, ainsi que le satin. Les artisans et les marins possédaient souvent des culottes de panne.

Les pêcheurs et les canotiers en avaient aussi de bure et ces culottes de bure étaient parfois longues; c'est-à-dire qu'elles couvraient les jambes.

Les pantalons apparurent en l'An IV chez un maître d'équipage. Ils restèrent longtemps assez rares, même chez les marins. Les artisans les adoptèrent, semble-t-il, les premiers. En l'an XIII je trouve à l'inventaire d'un boulanger du bourg de Kervignac un « pantalon à raies rouges », comme ceux mis à la mode par les révolutionnaires parisiens. Dès l'An IX, un pantalon de coutil est signalé chez un laboureur de Locquénin. Sous Louis XVIII, les paysans portaient parfois le pantalon avec l'habit, et un cultivateur de Kerfaut, en 1818, n'avait qu'un pantalon de drap bleu et pas de culottes.

De l'autre côté de la Rade, à Plœmeur, en 1827, d'après les Lettres morbihannaises, (2) « les vieillards osent seuls conserver leurs vieilles culottes courtes, échancrées de chaque côté du genou et liées dans cette partie par des cordons. La mode des pantalons est généralement adoptée par les générations nouvelles ».

La campagne port-louisienne mit plus de temps que celle de Lorient à adopter la mode des pantalons. Dans le pays du Port-Louis, à la fin de la Restauration, l'usage des culottes était encore général. Les simples culottes de toile étaient utilisées pour le travail et préférées pendant les jours les plus chauds. Chaque cultivateur en possédait de deux à huit. Du moins autant qu'on en peut juger, carparfois elles ont paru négligeables et ne figurent pas dans les inventaires. Les culottes de coton étaient exceptionnelles chez les paysans, et celles que les notaires mentionnent sont ordinairement en laine; les plus nombreuses sont en panne, mais on en trouve aussi en peluche-panne, en peluche, en bure, en drap, en ratine, et, exceptionnellement, en serge et en velours. Elles étaient bleues dans la très grande majorité des cas. On en trouvait aussi des brunes, et quelquefois des noires. L'assemblage dominant était les culottes bleues et l'habit brun.

Gilets. — Au Port-Louis même, les gilets étaient d'une extrême variété. On utilisait le coton : les bourgeois choisissaient le guingan et l'indienne; les artisans et les marins préféraient le nankin et le basin. La laine était également

⁽²⁾ Lycée Armoricain, Nantes, Mellinet-Malassis, tome X (1827), p. 438-435.

très recherchée; on choisissait ordinairement les variétés suivantes : flanelle, molleton, espagnolette, ratine, calmande, peluche. Les marins portaient volontiers des gilets de laine blanche. La soie était très prisée par les petits commerçants : soie, satin et mignonnette.

Les gilets blancs étaient en majorité. Il y en avait également des rayés, des bleus, des noirs et des rouges; plus rarement, des bruns et des verts.

A la campagne, on trouve également une majorité presque exclusive de gilets blancs et une minorité de gris. La laine dominait très nettement : l'espagnolette avait la préférence; la peluche venait ensuite; la mignonnette et le basin étaient assez rares.

Il y avait des gilets sans manches et d'autres avec manches, des gilets croisés, croisés à deux devants, et non croisés, des gilets bordés en velours noir. On sait la grande importance que devait prendre par la suite le velours noir dans le gilet des paysans.

Vestes. — Les vestes, au XVIII° siècle, se portaient sous l'habit. Les bourgeois les préféraient en nankin (parfois brodé) et en drap; mais certains en possédaient aussi en satin et en pékin, étoffes de soie réservées sans doute à la saison chaude. Le ras de castor semble n'avoir été utilisé que pour les vestes d'uniforme. Les pêcheurs portaient généralement des vestes de bure.

Les couleurs dominantes, en ville, étaient le bleu (principalement), le noir et aussi le brun; mais on trouve chez les bourgeois toutes sortes d'autres couleurs : le mordoré, le cramoisi, l'écarlate, l'or, le « cul-de-bouteille », le « merdois », le rose et le jaune.

Les paysans, comme les pêcheurs, utilisaient généralement la bure pour leurs vestes. Le drap (drap de Vire) et la peluche étaient beaucoup plus rares. Le satin turc était une fantaisie absolument exceptionnelle, mais qui prouve que la campagne regardait déjà du côté de la ville. Ces vestes campagnardes, dans leur quasi-totalité, étaient brunes ou bleues. Les blanches et les noires étaient très rares. Il y avait des « vestes bleues de meunier » qui ne devaient pas être du même bleu que celles des cultivateurs. Je trouve des doublures rouges, d'autres vertes, d'autres blanches.

Aux vestes à manches devaient correspondre, je suppose, les gilets sans manches et vice-versa. Habits. — Les habits, à la ville, étaient ordinairement de drap. Les marins en possédaient aussi de ratine et de nankin; les bourgeois, de ras de castor, de velours, de camelot de Chine et de pékin. La couleur dominante était le bleu (bleu, bleu de roi, bleu céleste). Venait ensuite le brun (de moitié moins porté). Les bourgeois avaient aussi des habits blancs, mordorés, noirs, « cul de bouteille », « merdois », jaspés et rayés.

Les paysans utilisaient généralement la bure. On rencontre aussi l'« incart » (dont les dictionnaires que j'ai consultés ne donnent pas la définition) et le drap. Les habits bruns, à la campagne, étaient en grande majorité, venaient ensuite les habits bleus, quelques noirs, et, exceptionnellement, les gris et les mordorés, qui montrent, une fois de plus, un influence bourgeoise.

En 1806, je trouve dans un inventaire un vieil habit de bure brune à l'antique. La mode changeait en effet, même au fond des campagnes.

Habits-vestes. — L'habit-veste (demi-habit ou grande veste), remplaçant à la fois l'habit et la veste, apparaît, dans les milieux ruraux, en 1792. Il reste assez rare pendant toute la période que nous étudions. Il est plus souvent brun que bleu. Un meunier en possédait un couleur « bleu ciel de meunier ». Je n'ai point trouvé de mentions d'habits-vestes en ville.

D'après les *Lettres morbihannaises* publiées en 1827 dans le *Lycée Armoricain*, à Plœmeur, le « large habit-veste qui ne croise pas » aurait remplacé la « tunique gauloise » vers 1780.

Carmagnoles. — Les carmagnoles ou « cramagnoles » apparaissent en l'An IV chez un maître d'équipage, et je n'en trouve que dans les inventaires de marins; elles sont d'étoffe ou de nankin, et elles se portent avec le pantalon. D'après Littré, la carmagnole tenait le milieu entre la veste et l'habit; elle avait le collet retombant sur les épaules, des revers très courts dont le sommet était découpé en angle aigu, et qui se renversait sur la poitrine, des basques étroites avec des poches à l'extérieur, plusieurs rangs de boutons sur le devant.

Il est probable que le mot « cramagnole » a donné le mot « cramaillon » utilisé pour désigner la veste courte des paysans du début du XX° siècle, veste que l'on appelait aussi, par endroits « paletot ».

Paletots. — Je ne sais pas exactement ce qu'était le « paletot » des marins, des canotiers et des pêcheurs à l'époque qui nous occupe. Il était souvent en bure brune. L'Encyclopédie méthodique ne connaît d'autre paletot qu'une sorte de camisole sans manches, en étoffe grossière, portée par les paysans espagnols. Si le « paletot » des marins comportait des manches sous la Révolution (époque où il apparaît), il pourrait bien être l'ancêtre de la courte veste avec manche des paysans de la région avant 1914. Dès l'An VII, je trouve un « paletot » chez un laboureur de Groahcarnet; mais il reste une exception, comme celui du cabaretier-fournier de Keranquin, en l'An XII.

Autres vêtements. — Fracs, redingotes, lévites, portés par les bourgeois sont exceptionnels; de même que les bergobsom (les « Berg-op-Zoom ») qui, d'après le Larousse, étaient des sortes de foulards.

Manteaux et capotes. — Les manteaux d'hommes sont très rares chez les bourgeois et les petits commerçants. Ils sont plus fréquents chez les paysans qui les portent en ratine brune, en drap brun ou gris. Les pêcheurs portent des « vereuses » (vareuses) de toile et des capotes de bord faites de toile également ou de gros drap.

D'après les Lettres morbihannaises (1827), la cuculle que portaient les paysans dans les communes riveraines de la mer, était une « espèce de manteau court, terminé par un capuchon ». « Aujourd'hui, y peut-on lire, la cuculle n'est plus qu'à l'usage des pêcheurs, des caboteurs et des gardiens de navires. Les vieillards dont elle était l'attribut, ont été eux-mêmes forcés de s'en abstenir pour échapper aux railleries des étrangers et des jeunes villageois ».

Les Lettres morbihannaises parlent surtout pour Plœmeur. Au Port-Louis, les capotes des marins et des pêcheurs n'apparaissent dans les inventaires qu'en l'An III, et le mot « capote » n'est jamais employé pour les paysans, dont les « manteaux » sont signalés pour la première fois à la même date. Il y avait certainement une différence marquée entre ces deux vêtements.

Chapeaux. — Les chapeaux ne sont pas toujours indiqués dans les inventaires. A la ville, on en avait souvent

deux; à la campagne, on n'en avait généralement qu'un. Un bourgeois en possédait un bordé en or; un marin en avait un bordé en velours. D'autres marins en avaient des ronds, dont un « rond à haute-forme ». Dans la zone rurale, je ne vois qu'un tailleur pour lequel on spécifie que son chapeau est rond.

De l'autre côté de la Rade, en 1827, le chapeau, d'après l'auteur des Lettres morbihannaises, « s'il conserve encore ses larges bords et sa cuve sphérique, est d'une matière moins grossière et entouré d'un cordon de velours noir qu'enrichit la boucle de similor. Le cordonnet de fil argenté ne se voit plus que sur la tête des enfants ».

Je ne trouve mention de bonnets d'homme qu'une seule fois : chez un bourgeois qui possédait vingt-quatre coiffes à bonnets, sept bonnets de toile, douze bonnets de coton, douze bonnets brochés, deux bonnets de laine et un bonnet brodé. Je suppose qu'ordinairement on ne mentionnait pas les bonnets dans les inventaires. En 1827, l'auteur des Lettres morbihannaises écrivait, au sujet de Plœmeur : « Quant au bonnet de travail il n'a varié que de couleur depuis l'horrible célébrité donnée à celui des terroristes de 1793 ».

Bas et souliers. — Les guêtres ou gamaches de toile sont rarement signalées. J'en trouve cependant parfois mention à la campagne sous le Consulat et l'Empire. Les Lettres morbihannaises nous apprennent qu'à Plœmeur, sous la Restauration, elles étaient en voie de disparition : « On ne voit plus ici de guêtres d'étoffe ou de toile écrue à boutons de verre ou d'étain, sauf chez les vieillards et les étrangers des autres parties de la Bretagne ».

Il est probable qu'on a porté des gamaches aux environs du Port-Louis tant que les culottes n'ont pas été remplacées par le pantalon, mais, encore une fois, les inventaires sont à peu près muets sur cette question.

Les paires de bas sont signalées beaucoup plus souvent que les guêtres. En ville, les bas étaient en fil, en coton, en laine, parfois en soie chez les bourgeois. Un bourgeois en possédait quarante huit paires mais ordinairement les hommes riches eux-mêmes se contentaient de beaucoup moins et les artisans et les pêcheurs n'en avaient souvent que deux paires. Les paysans n'avaient, la moitié du temps, qu'une seule paire de bas. Rares étaient ceux qui en avaient deux ou trois paires. Leurs bas étaient en laine (blanche, grise ou parfois noire). Pour eux les bas de fil étaient l'exception.

En 1827, à Plœmeur, d'après les Lettre morbihannaises, « les gros bas de laine drapés, depuis que les marchandsforains étaient parvenus à s'introduire dans les chaumières avaient été remplacés par des bas de coton ». Mais, dans la campagne du Port-Louis, à la même date, les bas de coton étaient inconnus.

Quant aux chaussettes je n'en ai rencontré qu'une seule fois et c'était chez un bourgeois.

Il y avait au Port-Louis énormément de cordonniers, mais ils travaillaient surtout pour la troupe et pour l'exportation. Dans les inventaires de paysans, les mentions de souliers sont plutôt rares. Leurs souliers étaient « à boucle de cuivre ». Il devait en être dans la région port-louisienne comme à Plœmeur où « le sabot était la chaussure ordinaire et ne se remplaçait par le soulier ferré à boucle de cuivre qu'aux jours de grande toilette ». Les sabots, comme je l'ai dit, ne figurent pas aux inventaires.

Sabots et souliers étaient cloutés et les cloutiers étaient assez nombreux au Port-Louis. On se contentait sans doute à la campagne de mettre de la paille dans ses sabots. Les chaussons étaient réservés aux citadins. Un bourgeois possédait quatorze paires de chaussons et deux paires de pantoufles de maroquin.

Robes de chambre et mouchoirs. — Les bourgeois avaient aussi d'autres vêtements qui leur étaient propres : leurs robes de chambre, ordinairement de calmande ou de flanelle, de satin ou de soie, « avec leurs vestes » assorties, leurs mouchoirs de col en mousseline ou en soie, leurs mouchoirs de poche, rouges et bleus, leurs gants et leurs cannes à poignée d'argent.

COSTUMES DES FEMMES

Chemises. — A la ville, les bourgeoises, leurs domestiques et les commerçantes aisées avaient une ou deux douzaines de chemises. Quelques-unes en possédaient davantage : trente-deux, quarante-deux. Les femmes des marins se contentaient ordinairement d'en avoir quatre ou six (de lin ou de chanvre).

A la campagne, les chiffres donnés par les inventaires sont extrêmement variables. Près de la moitié des paysannes n'avaient que quelques chemises (moins d'une demidouzaine); un quart en avaient entre six et douze; un autre quart entre douze et vingt-quatre. Quelques riches cultivatrices en possédaient vingt-huit, trente, trente-deux. Le tissu employé par elles est rarement signalé : il y avait des chemises de chanvre, d'autres de réparon, mais je pense que les chemises de tissus trop grossiers n'étaient pas jugées dignes de figurer aux inventaires.

Cillart de Kerampoul, dans la première moitié du XVIII^e siècle, reprochait aux paysannes des environs du Port-Louis d'avoir des chemises trop fines (3).

En 1827, à Plœmeur, d'après l'auteur des Lettres morbihannaises, la chemise féminine se terminait par un collet boutonné au dos par une épingle.

Chemisettes. — Les chemisettes n'étaient portées qu'en ville où elles étaient d'ailleurs assez rares. Elles étaient bleues ou brunes, exceptionnellement blanches ou cramoisies. On en portait de flanelle, de drap, de peluche, de rascroisé, de popeline ou de camelot.

Déshabillés. — Les déshabillés n'étaient utilisés que par les bourgeoises. Ils correspondaient à la robe de chambre des bourgeois. Ils étaient de coton ou de basin, et il y en avait de différentes couleurs.

Jupons. — Les jupons étaient rares. A la ville, les quelques personnes qui en portaient (bourgeoises ou domestiques) en possédaient beaucoup, soit en laine, soit en coton. A la campagne, il y en avait en drap; ils étaient le plus souvent rouges, parfois verts et violets.

Robes. — Les bourgeoises portaient des robes; elles étaient pratiquement seules à en porter. Une femme de chirurgien, en 1776, en avait jusqu'à dix-huit. La plupart des robes étaient d'indienne à fond blanc (parfois brun et parfois sablé) décoré de fleurs violettes, de bouquets rouges, de grappes de raisin. Il y avait aussi des robes de laine légère (étamine et calmande) et des robes de soie (chique, pékin, damas, popeline, satin et taffetas).

⁽³⁾ Revue historique de l'Ouest. Mém. 1888, p. 685.

Le 9 août 1776, la communauté de ville du Port-Louis se plaignait de voir l'impôt de la capitation augmenté d'un tiers par le commissaire des Etats de Bretagne, et elle attribuait cette augmentation exorbitante à « l'apparition aux assemblées de quelques bourgeoises qui traînent extérieurement dans le grand cercle composé de militaires, des robes de soie, dont les couleurs indiquent la vétusté, lorsqu'elles manquent du nécessaire à la vie dans leurs ménages ».

Et la communauté de ville concluait : « Cette espèce de faste, propre à cinq ou six personnes, veuves ou filles, jadis à l'aise, doit-il influer sur le reste des habitants généralement pauvres et chargés de famille » (4).

Jupes. — Les bourgeoises, à côté de leurs robes, possédaient aussi des jupes; mais les femmes de marins, d'artisans et de petits commerçants devaient se contenter de jupes. Ces jupes étaient de coton (d'indienne, de basin, de coton de Rouen, de guingan, et, plus rarement, de mousseline et de lustrine). Elles étaient aussi de laine (de drap, d'étamine, de calmande, et, moins souvent, de popeline, de flanelle, de serge, de peluche, de ras de castor). Il y avait enfin des jupes de soie (de pékin, de satin, de camelot de Chine, de taffetas et de mignonnette). Ces dernières jupes étaient plus rares, mais portées aussi bien par des boulangères et des hôtelières que par des femmes d'officiers. Les jupes que l'on portait en ville étaient de toutes les couleurs.

La jupe des paysannes figure parfois dans les inventaires sous son nom breton « broh ». Le tissu en est très variable : serge (assez fréquemment), peluche, bure, ratine, ras, cadis d'Aignan, drap, étamine. Les jupes de coton (cotonnade, basin, futaine) étaient rares. Celles de toile (de lin et de chanvre) semblent avoir été rares également; mais peutêtre (comme les sabots) les jupes de toile grossière n'étaientelles pas signalées. La couleur la plus fréquente des jupes paysannes, était le bleu. Ce bleu était parfois le bleu céleste. Trois fois moins nombreuses étaient les jupes rouges (quelques-unes écarlates) et les jupes noires. Six fois moins nombreuses, les jupes brunes, les jupes vertes et les jupes blanches.

⁽⁴⁾ Arch. mun. du Port-Louis. Reg. des délibérations, 9-8-1776.

Exceptionnellement, une jupe écarlate de la riche Hélène Jégado, de Kerjust en Kervignac, était décorée de dentelles d'argent.

Dans la première moitié du XVIII° siècle, Cillart de Kerampoul signale que les jupes, dans la péninsule située entre le Blavet et la Rivière d'Etel, sont beaucoup plus courtes qu'ailleurs et « il ne faut pas que cette péninsule s'en glorifie; car, pour peu qu'elles soient et accourcies et rétrécies, on verra le gras de la jambe des personnes du sexe ».

En 1828, à Plœmeur, le jupon et la jupe, d'égale longueur, s'arrêtaient aux deux tiers de la jambe.

Camisoles, casaquins, caracos. — La jupe, en ville, était portée le plus souvent avec la camisole, qui, dans la plupart des cas, lui était assortie. Les bourgeoises utilisaient également avec la jupe le casaquin, ordinairement de basin ou d'indienne, mais il y en avait aussi de laine (calmande, étamine, guingan) et de soie (taffetas). Les caracos, portés aussi par les bourgeoises, étaient plus rares que les casaquins et l'Encyclopédie méthodique ne semble pas faire de grandes différences entre ces deux sortes de vêtements, qui, si je ne m'abuse, retombaient par-dessus la jupe et non par-dessous comme les camisoles.

En dehors de la ville, des femmes de marins et des commerçantes avaient adopté les camisoles, mais les inventaires n'en signalent que quatre fois chez des cultivatrices.

Corps. — Les paysannes portaient le « corps », sorte de corset sans manches, et il leur arrivait de le mettre directement sur leurs chemises, au grand scandale de Cillart de Kerampoul. Je ne trouve que deux fois mention de chemisettes dans des inventaires de la campagne.

Les corps étaient de drap (assez souvent), de peluche fine, de bure, etc. La très grande majorité était de couleur rouge et ils se portaient avec des jupes bleues. L'assemblage de ces deux couleurs est nettement dominant.

Il y avait aussi pas mal de corps noirs et de corps bruns, beaucoup moins de bleus, de verts et de blancs. Un corps blanc est signalé comme étant bordé de velours noir, en 1792. On sait toute l'importance que devait prendre par la suite cette bordure de velours noir à la fin du XIX° siècle. Je trouve également un corps brun bordé d'un velours dont la couleur n'est pas spécifiée et un corps noir bordé de bleu.

Aujourd'hui le corps est pourvu de manches et on l'appelle aussi bien camisole. En 1818, un inventaire signale déjà un « corps de camisole », et, en 1827, l'auteur des Lettres morbihannaises spécifie qu'à Plœmeur les camisoles sont des « corps pourvus de larges manches » et qu'elles sont seules utilisées par les paysannes de cette région.

Brassières. — Au pays du Port-Louis, à l'époque qui nous occupe, le corps se portait ordinairement sur les brassières qui étaient de cadis d'Aignan, de peluche, de drap, de molletin, d'espagnolette ou de ratine. Ces brassières étaient souvent rouges, ou écarlates, ou noires, moitié souvent blanches et exceptionnellement brunes, grises, bleues et violettes. Leurs manches pouvaient être décorées. Je trouve des galons et des dentelles d'argent sur fond rouge ou écarlate, des bords de velours sur fond noir, des rubans bleus sur fond brun.

Je n'ai jamais trouvé de brassière et de corps dans les inventaires de la ville, sauf exceptionnellement chez des femmes habillées à la mode de la campagne.

Tabliers. — Les tabliers, en ville, étaient portés par les commerçantes, les artisanes, les femmes de marins, mais quelques bourgeoises en avaient aussi. La plupart de ces tabliers étaient en coton (indienne, mousseline, coton de Rouen, guingan, garat, cotonine), mais certains aussi étaient en linon et d'autres, exceptionnellement, en étamine.

Il y avait des « tabliers de cuisine », mais aussi des tabliers d'apparat en taffetas noir.

Les paysannes portaient aussi, le plus souvent, des tabliers de coton et d'indienne; mais elles en avaient aussi de toile (de chanvre principalement) et de laine (drap, étamine noire, calmande, serge, ras noir et bure). Les coquettes en avaient de soie, de mi-soie, de taffetas changeant et de satin, mais ces fantaisies étaient assez rares. La couleur de beaucoup la plus répandue à la campagne (celle des deux tiers des tabliers) était le noir. On trouve aussi quelques tabliers blancs, quelques bleus, quelques bruns, quelques rayés, et les tabliers de taffetas changeant qui étaient gorge de pigeon. Je n'ai rencontré qu'un seul tablier rouge (chez la femme d'un forgeron) et qu'un seul jaune (chez une meunière). Le noir dominait donc. C'était le contraire d'aujour-d'hui où le costume est toujours noir et le tablier souvent de couleur vive.

Mouchoirs de cou et châles. — On ne rencontre pas de mouchoirs de cou ni de châles à la campagne (sauf dans l'inventaire de la riche Hélène Jégado en l'An XII). Ils étaient réservés aux femmes de la ville. Les mouchoirs de cou étaient en coton (principalement en mousseline), parfois en soie. Beaucoup de ces mouchoirs venaient de l'Inde. Il y en avait de différentes couleurs. Les commerçantes, les bourgeoises et les domestiques étaient seules à en posséder et elles en avaient parfois un grand nombre. Une bourgeoise en conservait dix-sept; une autre, dix-neuf; une commerçante, vingt; une domestique, vingt-cinq... (on devait les donner facilement en cadeaux). Ils étaient blancs, rouges, bleus, rarement noirs.

Les chailles ou schals apparaissent pour la première fois dans les inventaires de l'An III. On les rencontre d'abord chez des femmes de marins ou de douaniers. Cependant, en 1817, une hôtelière en possédait.

Sous Louis XV et sous Louis XVI, les bourgeoises utilisaient des « strinquerques ». Certaines en avaient huit, onze et même seize. Il s'agissait de fichus auxquels on avait donné le nom de la bataille de Steinkerque parce qu'ils étaient noués à la hâte comme les cravates des officiers de cette bataille surpris par l'offensive.

Les strinquerques ne laissèrent aucune trace dans l'habillement local; mais le châle demeura, au XIX° siècle, un des éléments du costume porté par les artisanes, en ville.

Mantes. — Les bourgeoises revêtaient des mantes noires de taffetas ou de satin, parfois ouatées, parfois doublées de pékin, parfois garnies de fourrure. Les artisanes et les commerçantes avaient (assez exceptionnellement d'ailleurs) des mantes de drap, d'étamine ou de camelot, parfois doublées de coton.

Mantelets. — Les mantelets étaient également en usage chez les bourgeoises et chez les commerçantes, et, tandis qu'il n'y avait pas de mantes de coton, les mantelets étaient le plus souvent d'indienne. Il en existait aussi de laine et d'étamine et, chez les bourgeoises, de soie et de taffetas. Ces mantelets étaient noirs ou blancs, rarement rouges et bruns, exceptionnellement à carreaux rouges.

Manteaux. — Les paysannes, qui ne portaient ni mantes, ni mantelets, étaient seules à se couvrir de manteaux. Ces manteaux étaient de laine (de « couverture »), doublés

parfois de molleton. Une meunière avait un manteau de ras doublé de bleu. La couleur de beaucoup la plus courante était le vert, souvent avec frange et houppe rouges. Les bruns à frange bleue et les noirs étaient bien moins répandus.

Capes. — Les bourgeoises portaient des capes de camelot (camelot sur soie, camelot de Chine), ou, plus rarement, de taffetas, exceptionnellement de laine ou d'étoffe de poil de chèvre. La popeline était utilisée (et cela très rarement) pour les capes des personnes moins aisées de la ville. A la campagne il n'y avait pas de capes.



capot d'artisane du portulouis

Capots. — Les capots, qui, au cours du XIX° siècle, sont devenus la coiffure préférée des paysannes, n'étaient portés qu'à la ville, à l'époque que nous étudions, et, seules, les bourgeoises et les commerçantes riches en possédaient. Les premiers capots apparaissent dans les inventaires en 1776. A cette date, on les appelait « capots » ou « chantailles ». Dès 1767, trois « chantal » (sic) étaient signalés dans le trousseau de l'épouse défunte d'un cuisinier. Le mot « capot » resta seul employé. Les capots étaient d'indienne, de mousseline, de coton blanc, de linon ou de gaze, de soie et de taffetas. Ceux de taffetas (et sans doute ceux de soie) étaient noirs.

Coiffes. — En ville, certaines femmes utilisaient un très grand nombre de coiffes, tandis que d'autres se contentaient d'en avoir une demi-douzaine. Le nombre le plus courant variait de dix à vingt; mais j'en trouve vingt-quatre chez une commerçante, trente-neuf chez une femme de marin, cinquante chez une domestique et soixante chez une bourgeoise.

Les coiffes étaient conservées dans des « paniers à coiffes » plats.

Je trouve mention de « grandes coiffes », de « petites coiffes » ou « coiffettes » de dessous, de « béguins » et de « serre-têtes ». Les serre-têtes n'apparaissent que chez les bourgeoises, qui ne semblent pas avoir utilisé les béguins.

Les coiffes des bourgeoises étaient parfois à dentelles, parfois unies. Il y en avait des « claires », des « garnies » et des « doubles »... (Tous ces termes seraient à préciser). Il y en avait en coton, en mousseline, en toile et en batiste.

Les bourgeoises utilisaient également des « bonnets ronds », unis ou à dentelles, dont certains étaient en batiste. Il n'y avait guère qu'elles à en porter et je suppose que ces bonnets ressemblaient à ceux de Paris que l'on peut voir sur les gravures de l'époque révolutionnaire.

Les coiffes des artisanes étaient différentes des « coiffes modes de campagne », mais elles paraissent leur avoir été tout de même assez apparentées.

Le mot « coiffe », dans les inventaires, s'applique certainement à des coiffures assez variées : du moins dans la ville où la population était plutôt mélangée. Je ne pense pas que les négresses, par exemple y aient porté la même coiffure que les riches commerçantes ou les femmes de pêcheurs. Parfois, d'ailleurs, certaines coiffes sont désignées par des noms particuliers : en 1782, Marie-Renée Lamy, veuve d'un chirurgien de marine, possédait vingt et une catioles, dont six garnies de dentelles. Ce mot de catiole, qui s'appliquait, en Haute-Bretagne, aux fleurs de digitales, a été donné aux grandes coiffes des évêchés de Rennes, Saint-Malo et Tréguier. Je le trouve employé, en 1793, dans l'inventaire d'une femme de marin (qui semble bien d'origine riantécoise) : « quatre coiffes, un béguin, une catiole ».

Sous la Révolution apparurent également les cornettes qui pouvaient être en batiste, longues et garnies. Elles étaient portées par des personnes qui étaient certainement originaires du Port-Louis, de Riantec ou de Gâvres.

Les coiffes nouées (de nouer ou à nouer), qui étaient parfois en mousseline, semblent n'avoir été utilisées que par des étrangères au pays. Il y avait aussi des fiches nobis chez quelques personnes assez pauvres, dont l'une était née à Nostang.

Il est certain que l'on reconnaissait, dès cette époque, les « étrangères » à leur costume, car une femme qui s'était noyée dans le port de la Pointe, le 5 juillet 1785, fut identifiée parce qu'elle était « habillée à la façon de celles de Bannalec ». Elle était de Névez.

A Plæmeur, en 1827, d'après l'auteur des Lettres morbihannaises, les paysannes divisaient leur chevelure par deux
tresses roulées autour de la tête et la couvraient complètement par un béguin noué très étroitement sous le menton.
Dans les campagnes port-louisiennes, les paysannes portaient, elles aussi, des béguins. Elles en possédaient quelques-uns: six ou sept assez souvent, parfois moins, parfois
une douzaine; mais on trouve aussi pas mal d'inventaires
où les béguins ne sont pas signalés. Peut-être, comme les
sabots, paraissaient-ils négligeables. Ils étaient garnis ou
non de dentelles. J'ai rencontré l'expression « béguins ou
petites coiffes » qui marque une similitude et l'expression
« béguin et petites coiffes » qui semble plutôt marquer une
distinction.

D'après l'auteur des Lettres morbihannaises, il y avait à Plœmeur, en 1827, sur le béguin et sous la grande coiffe un petit bonnet qui est, selon toute vraisemblance, l'ancêtre de la coiffe actuelle de la région lorientaise. Les petites coiffes, au pays du Port-Louis, étaient sans doute portées, comme à Plœmeur, sous les grandes, et elles étaient en moins grand nombre qu'elles. Les paysannes n'en avaient souvent qu'une, tandis que les artisanes pouvaient en avoir neuf, douze et même quatorze. Il me semble que l'on peut assimiler aux petites coiffes les coiffettes et les bavolets.

La grande coiffe, dont la toque emboîtait la tête et qui se prolongeait en deux vastes barbes retombant sur les épaules, a été portée pour les cérémonies, dans la campagne, jusqu'à la fin du XIX° siècle. Elle ne peut pas (je l'ai déjà dit) (5) avoir été l'ancêtre de la coiffe actuelle, qui était primitivement un bonnet se nouant sous le cou.

⁽⁵⁾ H. F. Buffet. En Bretagne morbihannaise. Coutumes et traditions du Vannetais bretonnant. Grenoble, Arthaud, 1947, p. 66.

Les paysannes possédaient, le plus souvent, six grandes coiffes; mais les chiffres des inventaires sont extrêmement variables : ils vont de deux et trois à vingt-huit, trentequatre et même quarante-sept. Les paniers à coiffes étaient grands.

Dans ces paniers il n'y avait pas de capots. Le capot, comme je l'ai dit, ne se rencontrait qu'en ville. Entre 1792 et 1801, les inventaires de la campagne n'en mentionnent que quatre dont un chez une meunière, un autre chez la femme d'un forgeron, un troisième chez Hélène Jégado, paysanne exceptionnellement riche. Cette coiffure citadine s'est introduite peu à peu par la suite dans le milieu rural par l'intermédiaire des artisanes. Et elle a été adoptée d'abord par les jeunes : en 1813, un tuteur acheta quatre capots pour sa pupille, mais la mode ne s'implanta vraiment que sous la Monarchie de Juillet. Elle ne remonte pas au lointain Moyen-Age, comme on l'a cru pendant longtemps. C'est là la précision la plus importante que les inventaires nous apportent sur la question du costume.

Gants, mitaines, manchons. — Gants, mitaines et manchons n'existent que chez les bourgeoises. Des manchettes (brodées ou non) étaient utilisées par une domestique de famille riche et par une bourgeoise. Des collerettes, par deux commerçantes.

Bas et souliers. — A la ville, le nombre des paires de bas était extrêmement variable. Les domestiques semblent en avoir été particulièrement bien pourvues, puisque celle de Louis-Etienne Boursier, commissaire des Guerres au département du Port-Louis, en avait vingt-quatre et celle de Jean-Nicolas Routier, capitaine d'infanterie, en collectionnait quarante-huit.

Les paires de souliers (on en rencontre parfois de soie) étaient, chez les bourgeoises, les commerçantes et les artisanes, au nombre de trois, quatre ou cinq. Une bourgeoise ne dédaignait pas les sabots fourrés ou socques; mais, comme nous l'avons vu, les sabots ordinairement ne sont pas marqués sur les inventaires.

Les paysannes devaient bien souvent se contenter d'une paire de bas. Parfois, elles en avaient deux ou trois, rarement six. Ces bas étaient ordinairement en laine, et leur couleur dominante paraît avoir été le rouge, alors que c'était peut-être le bleu chez les femmes de pêcheurs. Quand les paysannes avaient des souliers (ce qui était rare), elles n'en avaient qu'une seule paire.

Parapluies. — Quand j'aurai signalé que les parapluies apparaissent en 1783, qu'on n'en trouve que chez les bourgeois et qu'ils pouvaient être en taffetas, j'en aurai fini avec les inventaires des archives notariales du Port-Louis, inventaires qui nous ont permis, je crois, de nous faire une meilleure idée du costume porté dans notre région, de Louis XV à Louis XVIII, avant l'apparition des premières lithographies.

Henri-François Buffet.